



Bi'eau diversité : 100 arbres pour le Centenaire du SEDIF !

05 ACTUALITÉS

JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
DE PARIS 2024 :
LE SEDIF DEVIENT
« SUPPORTEUR
OFFICIEL »

10 DOSSIER

DÉBAT PUBLIC: LE
SYNDICAT POURSUIT
SON PROJET DE FILIÈRE
MEMBRANAIRE

15 TECHNIQUES

UN PARTENARIAT
AVEC LA BANQUE DES
TERRITOIRES

1923

100 ANS

2023

D'INNOVATIONS POUR L'EAU DU ROBINET



SYNDICAT
DES EAUX
D'ÎLE DE
FRANCE

SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

SOMMAIRE



ÉDITORIAL

3

ACTUALITÉS

Assises du Grand Paris : le SEDIF s'engage pour relever le défi de la gestion de l'eau

4

Le SEDIF devient « Supporteur Officiel » des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

5

Une consommation plus responsable avec l'application Mon eau & Moi

6

« Les MonstroDOS » : opération renouvelée dans les collèges du territoire

7

Tarification progressive de l'eau potable : l'avis du CESE a été rendu

8

TECHNIQUES

Sectoriser pour maintenir un très bon rendement, repérer et réparer rapidement les fuites

9

DOSSIER

Débat public : le SEDIF poursuit son projet de filière membranaire 10

TECHNIQUES

Le SEDIF inaugure la station de transfert rénovée de Joinville-le-Pont 14

Un partenariat avec la Banque des Territoires 15

ENVIRONNEMENT

Contribution du SEDIF à la gestion et à la préservation de la ressource en eau 16

Lancement de la plantation de 100 arbres à Neuilly-sur-Marne 17

Un travail de fond pour limiter l'empreinte carbone de l'eau potable 18

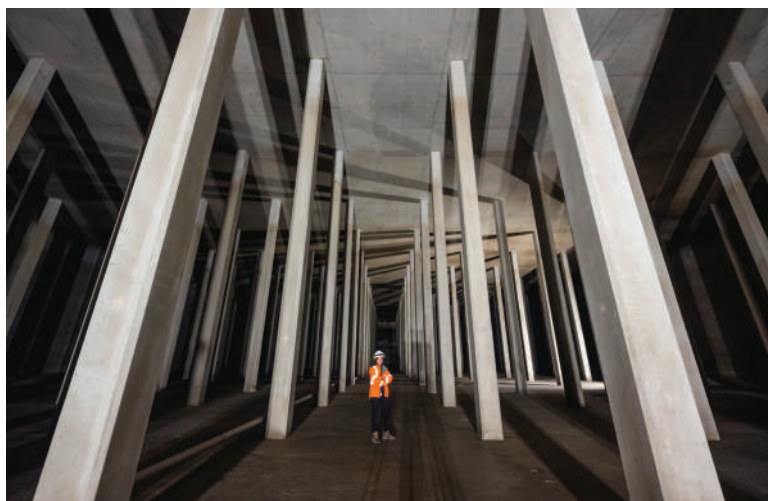
INTERNATIONAL

L'accès à l'eau potable dans le monde, un défi partagé 19

EN IMAGE

Découvrez l'intérieur d'un réservoir d'eau potable ! Ici, c'est le R6 de Châtillon (Hauts-de-Seine) en octobre dernier à l'occasion de son nettoyage annuel. Il a une capacité de 50 000m³, soit plus de... 13 piscines olympiques ! Le SEDIF dispose au total de 78 réservoirs, d'une capacité totale d'une journée moyenne de production. Ils assurent la régulation entre la production & la demande en eau, au gré de la consommation fortement variable selon les heures et contribuent à la sécurité d'approvisionnement.

Pour en savoir plus en photos et suivre notre actualité, rendez-vous sur notre compte Instagram



Directeur de publication: Pierre-Édouard Éon
 Directeur de la rédaction: Guillaume de Stordeur
 Contact: communication@sedif.com
 Crédit photos: Nicolas Fagot / SEDIF sauf mention contraire
 Création-réalisation: Comme un Arbre!
 Impression: Groupe Chaumeil
 Dépôt légal: décembre 2023 / ISSN 2266-159X



Qualité de l'eau: face aux menaces, le SEDIF agit pour la santé des habitants!



André SANTINI

Président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France
Ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Chers amis,

Comme le disait Winston Churchill, « Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur ». Cette phrase résume parfaitement l'année 2023, au cours de laquelle nous avons célébré le **Centenaire de la création de notre Syndicat des Eaux que le monde entier nous envie.**

Le SEDIF est un formidable exemple d'intercommunalité aboutie, qui montre qu'ensemble, et sur la durée, on fait beaucoup mieux que ce que l'on ferait seul. Cette histoire, notre histoire, nous apprend que nous avons la capacité de constamment **chercher les meilleures solutions aux problématiques de notre temps & d'avoir toujours un temps d'avance.**

Il faut dire que le SEDIF n'a pas eu d'autres choix que de se montrer inventif, avec comme « matière première » une eau de surface de piètre qualité. C'est pour cela que nous innovons. **Notre projet pionnier baptisé « Vers une eau pure sans calcaire et sans chlore », et toujours sans déchets plastiques, a fait l'objet d'un débat public au printemps dernier.**

Le SEDIF est sorti renforcé dans sa vision et sa volonté de fournir à ses millions d'usagers une eau de la meilleure qualité possible. Et les scientifiques nous donnent raison! On le voit toutes les semaines dans la presse et encore tout récemment dans le journal *Le Monde* qui relaye la tribune d'un collectif de 21 chercheurs dans le domaine de l'eau: la question des perturbateurs endocriniens, des résidus médicamenteux et des polluants éternels (PFAS) est un vrai enjeu de santé publique. Cette

actualité préoccupante amène une partie de la population à préférer l'eau en bouteille. **Pourtant, le modèle de l'eau du robinet est le seul soutenable, durable et local!**

La qualité de l'eau est évidemment un sujet majeur mais le SEDIF ne perd pas de vue les autres défis pour les prochaines décennies. Afin d'entretenir notre patrimoine industriel, nous mettons en œuvre depuis 2021 un ambitieux et inédit Programme Stratégique d'Investissement sur 10 ans doublé d'une ambition forte et affirmée pour la transition écologique et énergétique.

Le SEDIF est sur tous les fronts avec envie et sérieux. Comme vous l'avez sans doute lu dans les journaux, le Tribunal administratif de Paris a donné raison au Syndicat dans son ordonnance du 29 novembre dernier. Il a entendu nos arguments et confirmé la décision prise par votre serviteur avec l'accord du Bureau. **Il reconnaît que le SEDIF n'a pas méconnu les règles de la commande publique et autorise, de ce fait, la poursuite de la procédure d'appel d'offres.** Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des équipes pour leur professionnalisme et leur implication sans faille pour notre Service public de l'eau.

Par avance, belle et heureuse année 2024 à toutes et à tous, et vive l'eau du robinet, l'eau engagée!

André

Assises du Grand Paris: le SEDIF s'engage pour relever le défi de la gestion de l'eau

Le SEDIF, le SIAAP et l'EPTB Seine Grands Lacs ont formulé, dans le cadre des premières Assises du Grand Paris organisées le 14 novembre 2023 à la Maison de l'Océan, une série de propositions pour accélérer la décarbonation de l'Île-de-France. Ces trois acteurs majeurs prennent aussi, à cette occasion, une série d'engagements pour le climat et la ressource en eau.

À l'occasion d'une table-ronde sur la thématique de l'engagement des opérateurs pour faire face à la baisse de l'étiage, le SEDIF a formulé ses propositions par l'intermédiaire d'Anne Pelletier-Le Barbier, maire de Bièvres et vice-présidente du Syndicat. Pour cet événement, elle était entourée de François-Marie Didier, président du SIAAP et de Chantal Durand, vice-présidente de Seine Grands Lacs.

DES ENGAGEMENTS COMMUNS ET DES SYNERGIES À RENFORCER

Les trois acteurs souhaitent partager leurs visions en termes d'innovation, pour réduire l'empreinte environnementale de traitement des eaux urbaines et de potabilisation des eaux, mais également renforcer la solidarité entre l'amont et l'aval, le petit et le grand cycle de l'eau. Le SIAAP et le SEDIF s'engagent ensemble pour mieux comprendre le transfert de l'eau à l'échelle du cycle de l'eau. Un partenariat de cinq ans a été signé en 2023 pour promouvoir de nouvelles méthodes de suivi de la qualité des eaux de surface et des effluents de la ville, mais également pour mieux appréhender l'efficacité des filières actuelles et à venir vis-à-vis des polluants émergents.

Ainsi, le SIAAP et le SEDIF partagent la volonté de densifier leurs relations partenariales avec les acteurs de l'amont du bassin, et notamment avec Seine Grands Lacs dont l'action sur la gestion des flux d'eau, avec 850 millions de m³ de capacité de stockage en vue de protéger la région Capitale des inondations ou

soutenir l'étiage, est déterminante sur la ressource.

LE SEDIF S'ENGAGE: NOS PROPOSITIONS

Réduire les consommations énergétiques et déployer la récupération de chaleur sur les installations

Le SEDIF s'engage à mener, dans les deux ans après le démarrage de la nouvelle concession au 1^{er} janvier 2025, un audit sur ses installations industrielles, puis à lancer un plan d'action. Il s'engage également à réduire les consommations énergétiques sur tous les projets de rénovation ou de construction de nouvelles unités fonctionnelles.

Intégrer les solutions fondées sur la nature

Le SEDIF s'engage à désimperméabiliser les surfaces sur des sites industriels et réaliser des de puits de

carbone: 1 300 arbres seront plantés sur les sites du SEDIF d'ici 2026-2027. Il favorisera la biodiversité sur tous les sites avec un inventaire faune/flore sur l'ensemble de son patrimoine.

Renforcer les actions de communication & de sensibilisation auprès de ses usagers en vue de la sobriété

Le SEDIF intensifiera ses actions envers le jeune public mais aussi envers les communes partenaires. Le Syndicat a introduit par ailleurs, dans le cahier des charges de sa future concession de service public de l'eau, la mise en place d'Ambassadeurs de l'eau.

Préserver les ressources en eau

Le SEDIF s'est engagé à mener une étude d'aires d'alimentation de captage pour les ressources superficielles du bassin-versant de la Seine, la Marne et l'Oise au 1^{er} trimestre 2024, et a lancé récemment une étude de préfiguration de mise en place de paiement pour services environnementaux (PSE) sur la nappe souterraine des calcaires de Champigny dans le cadre du plan d'action « Terre & Eau 2025 ». ●



> De gauche à droite: Anne Pelletier-Le Barbier, vice-présidente du SEDIF, François-Marie Didier, président du SIAAP, Julien Gagliardi, journaliste-animateur de la table-ronde et Chantal Durand, vice-présidente de Seine Grands Lacs.

ACTUALITÉS

Le SEDIF devient « Supporteur Officiel » des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France annonce la signature d'un partenariat avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en tant que « Supporteur Officiel » et va contribuer à sensibiliser les différents publics à la qualité de l'eau du robinet.

Créé il y a cent ans, le SEDIF partage avec Paris 2024 les valeurs – du collectif, de la solidarité, du dépassement de soi – avec l'ambition de créer des Jeux plus responsables en contribuant à la sensibilisation et à la pédagogie autour de l'utilisation de l'eau du robinet.

Plusieurs sites sportifs seront desservis par l'eau du SEDIF, puisée dans la Marne et traitée dans l'usine de production de Neuilly-sur-Marne : le Stade de France et le Centre Aquatique à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le site d'escalade du Bourget (Seine-Saint-Denis) et la base nautique de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Elle sera aussi mise à disposition du Village, situé sur 3 communes membres (Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis) et au Centre de télédiffusion international, au parc des expositions du Bourget.

Concrètement, le SEDIF participera à des campagnes de sensibilisation sur l'accès à l'eau du robinet, auprès du grand public venu du monde entier. Pour contribuer à l'héritage des Jeux, des fontaines pérennes seront également installées sur l'espace public entre mars et juin 2024 à proximité des sites de Paris 2024 et le long du parcours du Marathon traversant 6 communes adhérentes (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Chaville et Viroflay).

Parce que l'eau est l'une des ressources les plus précieuses que nous avons et parce que la préservation de l'environnement est une cause qui nous touche toutes et tous, le SEDIF est fier de s'engager aux côtés de Paris 2024 ! ●



> La signature du partenariat a eu lieu le 15 décembre dernier, au siège du SEDIF, en présence de Tony Estanguet, président de Paris 2024.

“

Nous sommes heureux d'accueillir le SEDIF dans la grande famille de Paris 2024, en tant que Supporteur Officiel. Acteur public historique de la production et de la distribution d'eau potable, jouant un rôle clé pour des millions de Franciliennes et de Franciliens, le SEDIF partage la vision de Paris 2024 et son engagement pour un modèle de Jeux plus responsables.

Tony Estanguet,
président de Paris 2024.

”

“

Paris 2024 a pris des engagements forts pour des Jeux écoresponsables notamment en maximisant la démarche zéro plastique sur le territoire du SEDIF : cela fait écho à nos actions pour valoriser l'eau du robinet, une eau locale, engagée pour la planète, le pouvoir d'achat et la santé des habitants ! Ce partenariat est l'occasion pour le SEDIF de montrer notre savoir-faire et tout le soin porté quotidiennement à l'eau du robinet, pour que chaque litre qui sort de nos usines soit un litre utile.

André Santini,
président du SEDIF.

”

Une consommation plus responsable avec l'application Mon eau & Moi



La mission du Service public de l'eau ne s'arrête pas seulement à la production et à la distribution d'une eau potable d'excellente qualité à 4 millions de Franciliens. Elle consiste également à apporter tous les conseils nécessaires pour sensibiliser à la préservation de la ressource et permettre à chacun d'avoir une meilleure maîtrise de sa consommation. Et pour aider les usagers dans cette démarche, il y a l'application Mon eau & Moi!

En octobre, le SEDIF et son délégataire, Veolia Eau d'Île-de-France, ont lancé une **nouvelle version de cette application afin de répondre aux besoins des usagers** en quête de conseils pour gérer au mieux leur consommation et réduire leurs factures d'eau.

Les utilisateurs peuvent ainsi **découvrir dans la rubrique « Zér'eau gaspi » de nouvelles astuces les encourageant à faire évoluer leurs habitudes**. Faciles à mettre en place au quotidien, elles sont accessibles à tous les usagers, qu'ils soient abonnés ou non.

Que ce soit dans la cuisine, dans la salle de bain ou même dans le jardin, certains gestes, parfois anodins, **peuvent suffire pour réduire sa consommation d'eau**. Par exemple, mettre en place des équipements plus adéquats, réutiliser l'eau du robinet pour arroser ses plantes ou être à l'écoute des fuites.

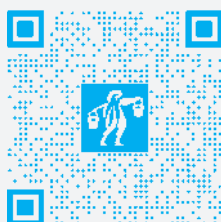
Téléchargez gratuitement l'application Mon eau & Moi sur les stores et rejoignez dès maintenant ses 68 000 utilisateurs. ●

COMMENT PROTÉGER SES INSTALLATIONS EN HIVER ?

L'hiver est là et il est important de prendre quelques précautions pour protéger son compteur d'eau et les canalisations du gel. En effet, les installations sont sensibles au froid et, en gelant, peuvent se casser sous la pression de l'eau.

Le compteur d'eau peut quant à lui cesser de fonctionner et empêcher un suivi optimal des consommations. La bonne surveillance du compteur d'eau relève de la responsabilité de l'abonné, il est essentiel d'en prendre soin.

PROTÉGER VOTRE COMPTEUR



> Voici en vidéo quelques conseils pour protéger votre compteur d'eau.

ACTUALITÉS

« Les Monstrosdos » : opération renouvelée dans les collèges du territoire

Depuis le 6 décembre, l'opération de sensibilisation « Les Monstrosdos » est renouvelée dans les collèges, en collaboration avec les cheffes de mission de l'Éducation au Développement Durable des Académies de Versailles et Créteil.

Créé en 2021 dans le cadre du **programme des éco-dé-légués**, le kit est composé d'outils pédagogiques et ludiques mixant supports digitaux et supports papier. Objectif : sensibiliser les collégiens à la préservation de l'eau et à la lutte contre son gaspillage en les faisant réfléchir aux éco-gestes et en les incitant à devenir acteurs au quotidien.

Dans une logique d'amélioration continue, ce nouveau kit prend en compte le retour d'enseignants l'ayant déployé en classe l'année dernière ainsi que de collégiens en classes de 6^e, 5^e et 4^e.

LES NOUVEAUTÉS DE 2024

- **Un mini-site** enrichi de nouveaux formats vidéo (visite d'usine, animation des Monstrosdos et leurs éco-gestes, témoignages de professeurs, etc.).
- **Une nouvelle affiche** à la fois ludique et pédagogique présentant les étapes de traitement de l'eau ainsi qu'un quiz : à compléter après visionnage de la vidéo « visite d'usine ».
- **Des jeux** pour inciter les collégiens à réfléchir sur les éco-gestes du quotidien.

Le grand jeu-concours est renouvelé pour cette édition. Les collégiens pourront créer eux-mêmes leur « Monstrodo », lui attribuer un nom et un éco-geste, pour tenter de faire gagner à leur classe une visite d'usine (clôturée par un goûter et la distribution de gourdes à l'effigie du Monstrodo gagnant).

Tous les éléments du kit seront téléchargeables au format digital ou commandable gratuitement en version imprimée (dans la limite des stocks disponibles). ●

Les Monstrosdos



- > Le kit 2024 est disponible sur : www.lesmonstrosdos.fr
- > La clôture du jeu-concours est fixée au 22 mars 2024, journée mondiale de l'eau, infos sur : www.lesmonstrosdos.fr/jeu

L'EAU EST BONNE POUR LA SANTÉ : L'AUTRE MESSAGE POUR LES COLLÉGIENS

Ne pas la gaspiller, évidemment, mais la boire sans modération, naturellement ! À l'âge où l'on préfère souvent les sodas et les boissons sucrées, il est bon de rappeler que l'eau est essentielle au corps humain, et que celle qui coule au robinet est parfaitement bonne à boire. Une brochure à cet effet a été diffusée auprès des infirmières qui interviennent dans les collèges du territoire syndical. N'hésitez pas à en demander pour vos établissements.

- > Informations par courriel sur communication@sedif.com

Tarification progressive de l'eau potable: l'avis du CESE a été rendu

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a été saisi par la Première ministre pour avis sur « les recommandations visant à accompagner les collectivités vers une généralisation de la tarification progressive ». Dans le cadre de cette saisine, le SEDIF a été auditionné le mercredi 25 octobre dernier. Plusieurs collectivités de toutes tailles, urbaines ou rurales, ont pu exposer leur vision et retour d'expérience.

Le SEDIF a rappelé qu'à l'issue de sa participation aux expérimentations « Brottes », son Président André Santini et les élus du territoire n'ont pas souhaité mettre en place une tarification progressive. Les usagers particuliers sont les principaux consommateurs d'eau sur le territoire (74 % des volumes consommés en 2022), et en particulier ceux qui résident en immeuble (54 % des volumes). Mettre en place une tarification progressive pour près de 1,7 million de foyers est très complexe : comment s'assurer que l'on a une tarification juste socialement sans connaître la composition des ménages et leurs conditions de ressources ?

Sur l'aspect « sobriété », avant que les usagers prennent conscience qu'ils passent d'une tranche à une autre, il faudrait dans un premier

temps qu'ils puissent savoir combien ils consomment. La notion de volume existe peu pour un usager. En revanche, ce qui existe, c'est le prix global de la facture : part eau potable (31 % sur le territoire SEDIF), part assainissement et les taxes : « *Est-ce que ma facture correspond à peu près à ce que je paie d'habitude ou pas ?* ». L'impact d'un passage d'une tranche à une autre ne le serait que sur un tiers du montant total de la facture donc encore moins perceptible comme bénéfice pour l'usager.

Le SEDIF a pu détailler les mesures mises en place sur les 133 communes du territoire pour engager les usagers vers la sobriété :

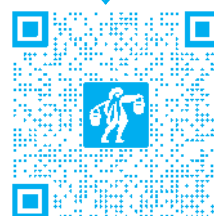
- Les actions de sensibilisation nombreuses, variées, qui touchent toutes les générations.
- Les outils d'alerte sur les consommations, les fuites et écoulements

permanents adaptés à chaque segment d'utilisateurs ont été présentés. Les actions après compteurs donnent des résultats très encourageants et complètent celles menées sur le réseau de transport et de distribution avec un rendement qui s'établit à 90,4 %.

- Les trois volets (prévention, assistance, urgence) du programme Eau Solidaire apportent des solutions ciblées et significatives pour les plus modestes.

Dans un délai restreint, le CESE a mené les travaux et les auditions des acteurs concernés pour s'approprier le sujet, ses avantages, ses contraintes et les mesures complémentaires envisageables pour répondre aux enjeux de sobriété. Le CESE a présenté, en séance plénière du 29 novembre 2023, ses conclusions et recommandations. **Il considère que les conditions de généralisation de la tarification progressive ne sont pas réunies, et que ce dispositif ne répond pas toujours aux enjeux écologiques, économiques et sociaux des territoires.** ●

Retrouvez en vidéo le témoignage de Sandrine Meynier, chargée de mission relations usagers au SEDIF en flashant le code QR



> Eau potable, des enjeux qui dépassent la tarification progressive a indiqué le CESE.

Sectoriser pour maintenir un très bon rendement, repérer et réparer rapidement les fuites

S'il est difficile voire quasiment impossible d'éviter toutes les fuites, il est impératif de les repérer et réparer le plus vite possible pour limiter ces pertes en eau. C'est pourquoi dès 2017, le SEDIF a décidé de découper son réseau en petites zones, appelées secteurs, dans lesquelles les volumes entrants et sortants sont comptés via des débitmètres installés dans des chambres de comptage.

La différence de volume est d'une part la consommation des usagers (identifiée grâce à la télérelève) et d'autre part les fuites. Moins il y a de fuites, moins il faut prélever dans les ressources en eau pour compenser ces volumes perdus et meilleur est le rendement du réseau.

Il est impossible d'atteindre le zéro fuite. Ainsi par exemple en hiver, la baisse de la température de l'eau qui circule dans les réseaux rend les canalisations métalliques plus fragiles, plus cassantes. A l'inverse, l'été et lors des canicules, le réseau est sur-sollicité jour et nuit entraînant des casses de fatigue comme un sportif surmené. Les fuites ne pouvant pas être évitées, il faut diminuer le volume qui s'échappe. Pour cela, il faut trouver rapidement la fuite, caractériser le réseau à réparer pour préparer l'intervention au mieux et programmer cette dernière le plus vite possible.

C'EST QUOI, LA « SECTO » ?

Sur les 46 secteurs en cours de création, il sera plus facile de repérer les fuites puis d'envoyer rapidement une équipe de réparation. **C'est l'opération de Sectorisation du réseau du SEDIF.** Cette opération nécessite la réalisation d'environ 170 chantiers pour poser des vannes et des équipements de comptage. C'est l'occasion pour le SEDIF de poser également des équipements de régulation de la pression pour adapter cette dernière à la demande durant la journée et limiter la quantité d'eau perdue lors des fuites.

CHANTIERS: LA BARRE DES 100 EST FRANCHIE !

Cette année, le SEDIF a lancé son 100^e chantier et achèvera 58 % de l'opération. Cette dernière est réalisée principalement sur les canalisations de gros diamètre. En janvier dernier, le SEDIF a réalisé la pose de la plus grosse vanne de modulation en France à Clichy-la-Garenne.

Le Syndicat réalise actuellement un autre très gros chantier à Saint Denis. Il s'agit de créer une chambre enterrée qui accueillera un débitmètre électromagnétique et une vanne de modulation de pression de 600 mm de diamètre ainsi que des capteurs de pression. Ces équipements transmettront en temps réel les données de débit et de pression au poste de pilotage de l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise.

Ce chantier a été particulièrement complexe car la rue étant assez étroite, le positionnement de la chambre en béton destinée à accueillir les équipements ne pouvait se faire qu'en milieu de chaussée tout en maintenant la circulation dans cette zone particulièrement fréquentée. Par ailleurs cette conduite est stratégique pour l'alimentation en eau des communes situées au nord de Pierrefitte-sur-Seine. Il était donc impossible d'en arrêter trop longtemps le fonctionnement afin de ne pas mettre en risque l'approvisionnement en eau de cette zone.

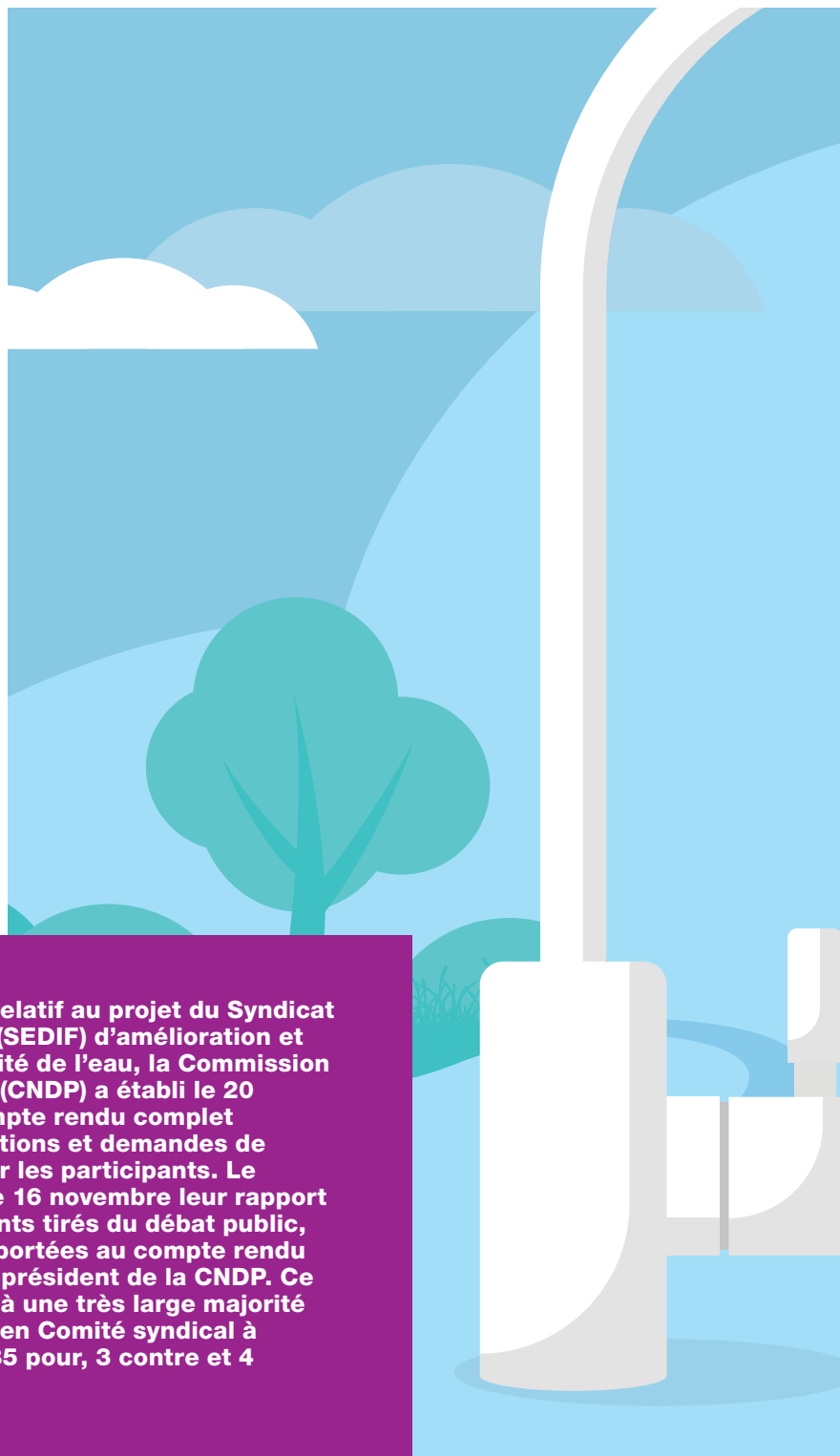
Le défi est relevé grâce à la mobilisation quotidienne des équipes du SEDIF et de leurs entreprises. ●



> Le chantier de Saint-Denis, fin novembre 2023.

DOSSIER

À l'issue du débat public relatif au projet du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) d'amélioration et de sécurisation de la qualité de l'eau, la Commission nationale du débat public (CNDP) a établi le 20 septembre dernier un compte rendu complet incluant des recommandations et demandes de clarification exprimées par les participants. Le SEDIF et RTE ont publié le 16 novembre leur rapport détaillant les enseignements tirés du débat public, ainsi que les réponses apportées au compte rendu de la CNDP et au bilan du président de la CNDP. Ce document a été approuvé à une très large majorité des élus réunis ce jour-là en Comité syndical à l'usine de Choisy-le-Roi (85 pour, 3 contre et 4 abstentions).



**DÉBAT PUBLIC : LE SEDIF POURSUIT SON PROJET DE FILIÈRE
MEMBRANAIRE HAUTE PERFORMANCE**



DOSSIER

Le débat public sur l'eau potable en Île-de-France s'est déroulé sous la forme de 48 événements, du 20 avril au 20 juillet 2023. Le SEDIF et RTE remercient le travail réalisé par l'équipe du débat et saluent la variété des outils mis en place pour informer le public et recueillir ses observations.



> Le traitement membranaire a fait ses preuves depuis près de 25 ans à l'usine de Méry-sur-Oise (Val-d'Oise).

Le SEDIF retient tout particulièrement :

- une attente d'actions fortes et coordonnées en faveur de la prévention de la pollution de l'eau au niveau national, soulignant le rôle prépondérant de l'État et des politiques publiques dans la gestion de la ressource en eau ;
- une volonté de coordination de la gestion de l'eau potable à l'échelle de l'Île-de-France ;
- la nécessité de renforcer l'implication et la participation des usagers dans le suivi du projet.

Au terme du débat et à la lumière des contributions des participants, dans le contexte actuel d'inquiétude croissante sur la présence de micropolluants dans l'eau du robinet, **le SEDIF sort renforcé dans sa volonté de fournir à ses 4 millions d'usagers une eau de la meilleure qualité possible.**

C'est l'objet de son projet de généralisation de filtration membranaire haute performance qu'il entend poursuivre afin de protéger la santé des usagers sans attendre que des politiques publiques de préservation de la ressource en eau aient été déployées par les autorités compétentes et portent leurs fruits.

Dans un document de 48 pages, **les porteurs de projet compilent les réponses apportées aux 15 précisions/recommandations (dont 4 concernent également l'État) qui leur ont été adressées par la CNDP**, relevant à la fois d'enjeux sanitaires, environnementaux, socio-économiques, de gouvernance, mais aussi d'information et de par-

DÉBAT PUBLIC : LE SEDIF POURSUIT SON PROJET DE FILIÈRE MEMBRANAIRE HAUTE PERFORMANCE



Fort des enseignements du débat et du dialogue avec le public, le SEDIF s'est attaché à répondre de façon précise à toutes les recommandations et demandes de précisions exprimées. Il déplore néanmoins que le grand public n'ait pas été plus largement présent lors des réunions publiques, alors que quelques acteurs opposés par principe au projet tendaient à monopoliser les temps d'échange. Nous allons poursuivre notre projet afin de répondre aux attentes de nos usagers et protéger leur santé, en leur fournissant une eau de la meilleure qualité possible, alors que la pollution de l'eau du robinet est une inquiétude de plus en plus forte.

André Santini,
président du SEDIF.

ticipation du public. Ils n'apportent pas de réponse aux recommandations et demandes de clarification adressées spécifiquement à l'État qui se prononcera sur celles qui relèvent de son champ.

DES RÉPONSES COMPLÈTES APPORTÉES PAR LE SEDIF

Sur le sujet des rejets des filières membranaires, le SEDIF a apporté des réponses au cours des débats sur la nécessité du traitement, au regard du phosphore. Ce point a été prévu pour respecter les exigences de la DRIEAT et sa politique « Eviter, Réduire, Compenser ».

Aucune recommandation n'impacte le projet membranaire : le cahier des charges de la consultation prenait déjà en compte les problématiques posées en matière de traitement des rejets avec des justifications détaillées à apporter quant au niveau des rejets. En revanche, les modalités techniques de ces traitements sont contenues dans les offres des candidats, actuellement en cours d'analyse.

Le SEDIF poursuit également ses échanges exploratoires avec le SIAAP et a lancé une étude avec le BRGM pour qualifier l'incidence du réchauffement climatique et de la baisse des débits d'étiage sur les concentrations en polluants des ressources. La caractérisation des

impacts éventuels des rejets des futurs traitements membranaires sur les milieux récepteurs et les autres usines d'eau potable situées en aval fait également l'objet d'une étude spécifique.

Sur la protection de la ressource, **volet complémentaire à l'évolution des traitements**, le SEDIF poursuit sa réflexion avec :

- une étude générale à l'échelle des bassins-versants hydrographiques de la Seine, la Marne et l'Oise destinée à définir des sous-bassins d'alimentation des captages d'eau superficielle, pour lesquels des plans d'action seront mis en œuvre ;
- une étude de préfiguration pour la mise en œuvre de paiements pour services environnementaux sur le territoire de Terre & Eau 2025.

Cette réflexion s'accompagne de projets de désimperméabilisation et renaturation des sites, une contribution à la stratégie nationale « Biodiversité 2030 » et la poursuite du groupe d'experts Micropolluants créé en 2023 à l'initiative du SEDIF.

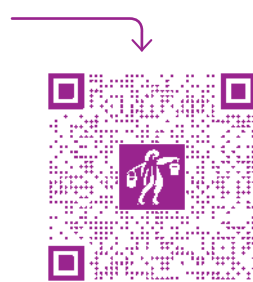
UNE CONCERTATION CONTINUE ET INNOVANTE

Enfin, à la suite du débat public, la concertation continue va se poursuivre tout au long du projet, afin d'associer et d'informer pleine-

ment les usagers. **En particulier, le SEDIF innove et s'engage à mettre en place au niveau local des « Commissions locales d'information sur la production d'eau potable » (CLIEP).** S'inspirant des CLI (« Commissions locales d'information ») déjà existantes, ce dispositif n'a, à ce jour, jamais été mis en place dans le domaine de l'eau potable.

De son côté, dans le cadre de la concertation Fontaine, RTE associera les acteurs du territoire (participants conviés par le Préfet : associations, autorités et services déconcentrés de l'État, collectivités locales, partenaires socio-économiques, etc.) afin de définir les fuseaux de moindre impact pour le cheminement des liaisons électriques. ●

Flashez le code pour
consulter/télécharger le
rapport du SEDIF et de
RTE



Le SEDIF inaugure la station de transfert rénovée de Joinville-le-Pont

Commencés mi-2019, les travaux de rénovation de la station de transfert de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) viennent de s'achever. L'inauguration officielle a eu lieu le 18 octobre dernier en présence du président du SEDIF, André Santini et du maire de la commune, Olivier Dosne. Construite en 1989, la station a pour mission la sécurisation de la distribution d'eau potable sur le territoire.



© Frédéric Feutry / SEDIF

> De gauche à droite, Jérôme Tagnon, conseiller municipal de Joinville délégué aux travaux, Olivier Dosne, maire de Joinville, André Santini, président du SEDIF et Virginie Tollard, adjointe au maire de Joinville et déléguée au SEDIF.

MODERNISATION ET SÉCURISATION

Afin de respecter ses objectifs ambitieux de fiabilité, le SEDIF a engagé en 2019 une rénovation complète de la station, pour un investissement de 6,5 M€ HT dont 5,6 M€ HT de travaux. L'Agence de l'eau Seine-Normandie a participé à hauteur de 230 000 €.

Les travaux engagés par le SEDIF visaient notamment à réduire au maximum la vulnérabilité de la station de transfert, en protégeant l'ensemble des équipements face au risque d'inondation lors d'une crue centennale. La sécurisation électrique est également assurée grâce à la mise en place d'un groupe électrogène fixe de 60 kVA. Le SEDIF a modernisé l'ensemble des équipements de la station, en remplaçant deux des trois groupes de pompage, les vannes et les clapets vétustes, ainsi que tous les équipements électriques et d'automatisme obsolètes.

Les équipements de protection liés à la sûreté ont été mis à niveau, afin de répondre aux prescriptions du Plan de Management de la Sûreté du SEDIF. Enfin, un poste de chloration a été créé, afin d'ajuster le résiduel de chlore de façon homogène jusqu'à l'extrémité du réseau sans chlorer davantage. ●

Située sur la liaison Seine-Marne, la station de transfert de Joinville-le-Pont complète la liaison inter-usines de Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne. Ces deux liaisons ont un rôle de secours mutuel entre les deux secteurs de distribution des usines, en permettant un transfert d'eau potable en cas d'indisponibilité de l'une d'entre elles.

Les trois pompes de la station de Joinville-le-Pont assurent un débit de 150 000 m³/j (secteur Seine vers secteur Marne) à 200 000 m³/j (secteur Marne vers secteur Seine).

Retrouvez l'inauguration en vidéo sur notre chaîne YouTube



Investissement: un partenariat avec la Banque des Territoires en faveur de la transition écologique

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France et la Banque des Territoires ont signé le 10 novembre une convention de partenariat. L'objectif: favoriser la transformation écologique du territoire francilien, grâce notamment à la mise en place de financements dédiés à la protection de la ressource.

Premier service public d'eau potable en France, le SEDIF investit depuis longtemps dans l'adaptation de son patrimoine industriel pour répondre aux enjeux de production et de distribution d'une eau de qualité en quantité suffisante. Il déploie des procédés de traitement de l'eau toujours plus performants, et en parallèle, de nombreuses actions en faveur de la protection de la biodiversité et de la ressource en eau, mais aussi de la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, notamment en phase travaux.

UNE CONVENTION, TROIS AXES MAJEURS & MODALITÉS

Le SEDIF et la Banque des Territoires ont donc choisi de conclure cette convention-cadre de partenariat, afin de travailler ensemble à la transformation écologique de l'Ile-de-France et de garantir le financement des investissements nécessaires.

Ce partenariat stratégique s'articule autour de trois grands axes :

- l'accompagnement du SEDIF dans **sa réflexion et la mise en œuvre de plans d'action pour la préservation de la ressource en eau** ;
- l'accompagnement du SEDIF dans sa déclinaison de la stratégie nationale **en faveur de la biodiversité et de la réduction des gaz à effet de serre** ;
- le financement de la **modernisation des équipements** inscrits dans le programme stratégique d'investissement sur 10 ans du SEDIF.

Parmi les premières actions concrètes engagées par le Syndicat: le lancement d'un **partenariat scientifique**

avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) autour de la modélisation des deux bassins-versants de la Marne et de l'Oise ; **une étude d'opportunité de mutualisation des besoins en eau potable et en énergie** par des ouvrages de géothermie dans les nappes de l'Albien et de l'Yprésien et enfin le **partenariat avec le SIAAP**

pour réduire l'empreinte environnementale des traitements des eaux urbaines et de potabilisation des eaux. L'accompagnement des projets par la Banque des Territoires pourra se faire selon trois modalités différentes :

- des apports en **ingénierie** ;
- un financement **sous forme de prêts de long terme** ;
- des apports en **fonds propres**. ●



> De gauche à droite: Julien Simon, Benoit Leger, Richard Curnier (Banque des Territoires), Olivier Sichel et André Santini.



Nous nous réjouissons de la signature de ce partenariat, qui va permettre au Service public de l'eau de renforcer ses actions en faveur de la transition écologique et énergétique, et ainsi de continuer de répondre aux attentes de ses 4 millions d'usagers.

André Santini, président du SEDIF.



Contribution du SEDIF à la gestion et à la préservation de la ressource en eau

À l'occasion du Comité syndical du 16 novembre dernier, le SEDIF a officiellement pris la compétence Gestion et préservation de la ressource en eau sur son territoire, conformément à l'article R.2224-5-2 du code général des collectivités territoriales.

Au regard des enjeux climatiques et dans un contexte de pression sur la ressource en eau tant en termes qualitatif que quantitatif, la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a prévu la possibilité pour les services qui assurent tout ou partie du prélèvement et de la distribution en eau potable, de contribuer à la gestion et à la préservation de la ressource. Cette démarche volontaire, retranscrite à l'article L. 2224-7-5 du Code général des collectivités territoriales impliquait l'adoption d'une délibération ad hoc par le Comité. Le SEDIF, en charge du service de production et de distribution d'eau potable, a donc la possibilité d'y contribuer au moyen de diverses mesures visant la protection et l'amélioration des ressources en eau.

DES ACTIONS EXEMPLAIRES À INTENSIFIER

Néanmoins cette compétence est exercée de longue date, de façon implicite, par le SEDIF. Plusieurs actions exemplaires ont

été menées. Dès 1996, l'action « Des Morins à la Marne » qui portait sur la maîtrise de la pollution par les nitrates sur le bassin de la Marne avait obtenu le label Fertimieux. Puis, l'opération Phyt'eaux Cités menée entre les années 2006 et 2012 pour limiter l'usage des produits phytosanitaires sur les voiries et espaces communaux, qui a pris fin avec la loi Labbé, était pionnière et innovante. Depuis 2014, le SEDIF participe au plan d'action de protection des captages de la Fosse de Melun et de la Basse Vallée de l'Yerres, alimentés par la nappe des Calcaires de Champigny. Ce plan a été baptisé, pour sa deuxième phase, « Terre & Eau 2025 ».

La contribution à la gestion et à la préservation de la ressource s'exerce sur les aires d'alimentation des captages qui s'entendent par « *les surfaces sur lesquelles l'eau qui s'infiltre ou ruisselle contribue à alimenter la ressource en eau dans laquelle se fait le prélèvement* » (article R.211-110 du code de l'environnement). **Les mesures correspondantes devront être contenues dans un plan d'action sur tout ou partie**

de l'aire d'alimentation des captages alimentant les installations de production du SEDIF.

Ce plan d'action, qui aura donc vocation à éviter, réduire ou supprimer les pollutions de natures ou à limiter leur transfert vers la ressource en eau pourra consister, notamment, en la réalisation d'études, la mise en place d'aménagements, la signature de conventions d'engagement avec des partenaires, ou encore des campagnes de sensibilisation.

Par ailleurs, la loi Engagement et proximité avait instauré un droit de préemption des terres agricoles en vue de la préservation des ressources en eau utilisées pour la production d'eau destinée à la consommation humaine. Ainsi, le SEDIF peut-il également solliciter de l'autorité administrative de l'Etat l'institution à son profit de ce droit de préemption, sur tout ou partie de l'aire d'alimentation de captages utilisés pour la production d'eau destinée à la consommation humaine.

Au vu de l'intérêt majeur que représentent le maintien et l'amélioration de la qualité de la ressource en eau pour le SEDIF et compte tenu des actions qu'il a déjà engagées en la matière, **le Comité syndical a approuvé officiellement la prise de la compétence de contribution à la gestion et à la préservation de la ressource en eau et sa mise en œuvre au travers d'un plan d'action.** ●



> Vue par drone de l'usine de Méry-sur-Oise (Val-d'Oise) et de la rivière Oise.

Lancement de la plantation de 100 arbres à Neuilly-sur-Marne

Le top départ de la plantation de 100 arbres à l'occasion du Centenaire du SEDIF a été donné le 24 novembre à l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne. Cet événement s'est déroulé en présence de Zartoshte Bakhtiari, maire et vice-président du Syndicat, d'Anne Pelletier Le Barbier, vice-présidente, des élu(e)s de la Commission Actions écologiques & énergétiques, et de plus de 50 élèves du primaire au lycée dont les éco-délégués.

Cette plantation marque le renforcement de l'action du Syndicat pour la protection de la ressource et la lutte affirmée contre le dérèglement climatique, démontrant concrètement que site industriel peut aussi rimer avec biodiversité !

DES ACTIONS CONTINUES DEPUIS PLUS DE 10 ANS

Sur tout le territoire du SEDIF, on compte de nombreuses actions et installations en faveur de la biodiversité :

- la gestion différenciée des 90 hectares d'espaces verts : 15 000 m² de prairies fleuries, 14 000 m² de terrasses végétalisées, 4 000 arbres ;
- l'installation de plus de 100 aménagements ;
- la labellisation de 18 sites « Eco Jardin » ;
- la mise en œuvre de pratiques vertueuses : 100 % de graines semées locales, 0 produit phytosanitaire, paillage organique... ;
- et un suivi régulier avec des inventaires annuels de la faune et de la flore avec un écologue.

Cette plantation de 100 arbres à Neuilly-sur-Marne est la première étape d'une opération de plus grande envergure qui va conduire à en planter 1 300 sous 3 ans sur de nombreux sites.

Sur l'usine spécifiquement, cela va représenter une augmentation de près de 20 % des arbres en créant notamment des barrières visuelles pour les nouvelles constructions.

SENSIBILISER, UNE MISSION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Depuis longtemps, le SEDIF se mobilise pour faire découvrir aux plus jeunes le parcours de l'eau et la production d'eau potable et pour les sensibiliser aux enjeux en tant que consommateurs et citoyens de demain.

Pour cet événement, des élèves de CM2 des écoles Pasteur et Amiard se sont rendus sur place, ainsi que des collégiens d'Albert Camus et des lycéens de Nicolas-Joseph Cugnot. ●



> De gauche à droite, Jean-Luc Touly, délégué du SEDIF (commune de Wissous) et président de la Commission Actions écologiques et énergétiques, Zartoshte Bakhtiari, maire et vice-président du SEDIF et Tatiana Saussereau, déléguée du SEDIF (commune de Champigny-sur-Marne).

UNE EXPO PHOTO POUR DÉCOUVRIR LA FAUNE PRÉSENTE DANS NOS USINES

La biodiversité est partout autour de nous... même dans nos usines ! N'hésitez pas à venir découvrir aux abords des chemins de halage des usines de Méry-sur-Oise, Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne, une exposition photographique de la faune sauvage présente dans nos usines. Une belle occasion de partir à la rencontre de la grande diversité d'espèces animales présentes sur les sites et d'admirer la biodiversité urbaine comme vous ne l'avez jamais vue !



> Une expo photo signée Nathan Livartowski.

Un travail de fond pour limiter l'empreinte carbone de l'eau potable

Alors que le SEDIF se lance dans une étude sur l'adaptation au changement climatique, il travaille aussi pour améliorer son empreinte et entraîner les autres parties prenantes dans la décarbonation.

Environ 1 000 fois moins émis par litre que l'eau en bouteille, le Service public de l'eau reste une industrie impactante. Pour fonctionner, il nécessite de grandes quantités de consommables (réactifs de traitement) et d'énergie. Le SEDIF, conscient de cette réalité, impose à son délégataire une réduction de ce carbone « opérationnel », avec un système d'objectifs et de pénalités.

L'eau potable mobilise aussi une infrastructure lourde dont le renouvellement et l'amélioration continue impliquent des émissions de gaz à effet de serre, liées aux chantiers et aux matériaux utilisés. Dans son rôle de maître d'ouvrage, le Syndicat se concentre sur ces émissions, ainsi que sur celles dues au fonctionnement de l'administration.

Le premier grand défi est de mieux évaluer ces émissions. En effet, si le SEDIF établit son bilan carbone depuis 2012, le grand nombre de parties prenantes des opérations de travaux (maîtres d'œuvre, entreprises de travaux et leurs sous-traitants, fournisseurs de ces entreprises...) complexifie le recueil de données qui reste lacunaire. La méthode actuelle nécessitait donc un approfondissement qui est lancé : les entreprises intervenant dans les travaux de canalisation sont tenues, depuis cette année, de faire remonter les données nécessaires à un bilan carbone plus fin. **Le SEDIF collabore aussi activement avec les autres acteurs publics et privés dans l'harmonisation des méthodes de comptabilité carbone, via un groupe de travail**

dédié de l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement), qui va éditer un guide méthodologique à destination de tous les professionnels de l'eau.

La mesure précise des émissions apparaît comme un préalable logique à leur réduction. Mais l'urgence impose d'engager ces actions parallèlement. Il est déjà possible d'identifier les postes prioritaires et les moyens à mettre en œuvre : par exemple, les techniques sans tranchée pour les canalisations, ou le recyclage et réemploi pour autant de matériaux que possible. Ces besoins ont clairement été exprimés dans des marchés récemment passés, comme la rénovation du site de Montfermeil avec une forte composante d'économie circulaire.

Le SPASER - pour Schéma de Promotion des Achats Socialement et Economiquement Responsables - en cours d'élaboration va permettre de structurer l'insertion dans les marchés publics de clauses environnementales toujours plus ambitieuses.

C'est en effet seulement en embarquant les fournisseurs et autres bureaux d'études qu'une décarbonation de l'écosystème de l'eau pourra se faire. En tant que maître d'ouvrage, le SEDIF, par le montant de sa commande publique inédit dans le secteur, se doit d'être moteur. ●



> Visuel du projet de rénovation des réservoirs de Montfermeil (Seine-Saint-Denis).

L'accès à l'eau potable dans le monde, un défi partagé

Pour mémoire, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France alloue 2,4 millions d'euros par an, soit environ 1 % des recettes liées à la vente d'eau, au financement d'actions de solidarité internationale pour l'accès à l'eau dans les pays en développement.

Le SEDIF aide des collectivités de pays d'Afrique subsaharienne, du Maroc, du Laos et d'Haïti à généraliser l'accès à l'eau potable. Creuser des forages, installer des pompes ou poser des réseaux de distribution d'eau potable : les coûts des travaux varient d'un pays à l'autre, et au sein d'un même pays selon les conditions locales.

LA CRÉATION DE FORAGES...

Dans la région sud-ouest de **Madagascar**, le SEDIF a récemment financé la création de trois forages dans le cadre de projets portés par les associations Experts-Solidaire et HAMAP. Ils alimenteront les chefs-lieux communaux d'Andranohinaly, d'Andranovory et d'Ejeda. Leurs profondeurs diffèrent : respectivement 280, 120 et 45 mètres. Le coût des ouvrages aussi : 113 000 €, 60 000 € et 25 000 €. Tout comme le coût du pompage de l'eau varie selon la profondeur à laquelle se trouve la nappe d'eau souterraine. Par exemple, le pompage de l'eau sur 100 m de hauteur nécessitera plus d'énergie en kWh que sur 10 m de hauteur. Une double peine donc pour ces localités où la nappe phréatique est profonde : le coût de création d'un forage coûte plus cher, tout comme le coût énergétique lié au pompage.

... ET LA POSE DE CANALISATIONS : DE FORTES DISPARITÉS

Il en est de même pour les travaux de canalisation : les coûts unitaires diffèrent d'un projet à l'autre. Dans la bourgade rurale de Timbi-Touni, en **Guinée**, la pose de conduites a coûté 7 € par mètre linéaire car la fouille en tranchée est relativement



> Le SEDIF, ici avec Richard Dell'Agnola, vice-président, salue l'engagement d'Annick Lancelot, Maire de Bongatsara à Madagascar. Avec l'assistance technique du Gret et le concours financier du Syndicat, la collectivité a su mener à bien la construction du système d'eau potable de son chef-lieu et la réorganisation de la gestion du service.

facile là où le sous-sol est tendre. Au **Maroc**, dans l'Anti-Atlas où le sous-sol est rocheux, les travaux de canalisation peuvent coûter 12 € par mètre linéaire. En **Haïti**, dans la ville de Saint-Marc et dans un pays en crise, le coût de la pose de conduites s'élève à 40 € par mètre linéaire.

Généralement, les agglomérations qui disposent d'une eau en abondance sont plus riches que celles qui n'en disposent que de peu car les activités agricoles et industrielles, sources de prospérité, sont consommatrices d'eau. En revanche, dans un village dépourvu d'eau, les ménages s'épuisent à s'en procurer. Favorisés

sont ceux pour qui l'eau coule d'une source perchée dans les hauteurs, arrivant dans les réservoirs sans aucune facture d'électricité à régler.

Face à ces inégalités, **la solidarité entre collectivités s'impose comme un impératif moral** pour les élus franciliens qui représentent les communes membres du SEDIF. Depuis 37 ans, ils attribuent des aides pour des projets d'eau potable, comme à **Madagascar** où la petite ville de Bongatsara dispose désormais d'un système d'eau potable nouvellement réhabilité. ●

EN
2024

LE SEDIF SE PREND
AUX JEUX !



Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux

f X @SyndicatEauxIDF | in SEDIF
www.sedif.com